

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** SNO : Société Neuchateloise des Officiers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Sociétés

### Libération des officiers militaires neuchâtelois au Château de Colombier

#### Col Jacques Magnin

Chef de Service de la sécurité civile et militaire et commandant d'arrondissement du 8e arrondissement militaire

Neuchâtel, le 13 mai 2015 - Les autorités civiles et militaires du canton ont reçu, mardi 12 mai 2015 au Château de Colombier, les officiers neuchâtelois ayant accompli leurs obligations militaires au 31 décembre 2014. Cette cérémonie de libération s'est déroulée en présence du conseiller d'Etat Alain Ribaux, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC).

Mardi 12 mai 2015 en fin de journée, sept officiers ont été reçus par le conseiller d'Etat Alain Ribaux, chef du DJSC, à la traditionnelle cérémonie de libération. Il s'agissait de remercier les officiers neuchâtelois pour leur engagement au profit de l'Armée suisse.

Maillons essentiels du système de milice, ces derniers ont

effectué 600 jours de service au minimum, conciliant au mieux leur vie privée et professionnelle et leurs engagements militaires.

Le commandant de la formation d'application de l'infanterie, le brigadier Lucas Caduff, le chef de l'Etat-Major du chef de l'armée, le brigadier Alain Vuitel, le conseiller du chef du DDPS, le brigadier Daniel Berger, ainsi que le représentant de la Société neuchâteloise des officiers, le colonel Gianni Bernasconi, étaient également présents afin de saluer et de remercier les officiers libérés.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel repas offert par les autorités neuchâteloises.

J. M.

Ci-dessous, de gauche à droite : col Gianni Bernasconi, (devant l'escalier) col Jacques Magnin, brigadier Alain Vuitel, col Thierry Götschmann, M. le Conseiller d'Etat en charge de la justice, de la sécurité et de la culture, Alain Ribaux, cap aumônier François Dubois, cap Joël Descombes, cap Marc Hofer, brigadier Lucas Caduff, lt-col Yves Vuillermet, brigadier Daniel Berger.





## Visite guidée de l'exposition 14-18 La Suisse et la Grande Guerre

Le 23 juin, la SNO a organisé une visite guidée de l'exposition 14-18, la Suisse et la Grande-Guerre au Musée d'Art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN). Cette exposition présente la Grande-Guerre vue de Suisse au travers de centaines de photos, documents, films et objets, mise en scène de manière moderne et dynamique. Couvrant non seulement la mobilisation de l'armée, mais aussi la censure de la presse, le « Röstigraben », la pénurie, le travail des femmes, l'épidémie de la grippe, dite « espagnole » ou encore la grève générale de 1918.

L'exposition de base est enrichie à Neuchâtel, sa seule halte en terre romande, de divers secteurs conçus expressément pour l'occasion : les années de guerre en images, Guy de Pourtalès et son Journal de la Guerre et la BD au front.

L'exposition, qui restera au MAHN jusqu'au 18 octobre, nous a été présentée brillamment par sa commissaire, la conservatrice du département historique du musée, Madame Chantal Lafontant-Vallotton. Cette visite a donné aux participants l'envie de revenir pour prendre le temps de se plonger dans les très nombreux documents disponibles. Nous ne pouvons que vous encourager à vous rendre à Neuchâtel. Vous trouverez les informations nécessaires sous <http://www.mahn.ch/14-18-suisse-et-grande-guerre>

## Inauguration du sentier didactique Bourbaki aux Verrières

Le 6 juin, a eu lieu l'inauguration du sentier didactique Bourbaki aux Verrières. Le but de ce parcours thématique est de faire sortir de l'oubli un événement majeur de notre histoire, l'internement de l'armée française de l'Est en 1871 aux Verrières et dans le Jura suisse, un épisode tragique de la guerre franco-prussienne de 1870-1871.

Le 1er février 1871, le commandant de la toute jeune armée suisse, le général Herzog signa aux Verrières une convention avec le commandant de l'armée française de l'Est, le général Clinchant, remplaçant du général Bourbaki qui, accablé par le sort de son armée seule encore



en lice, isolée et acculée par les forces prussiennes, avait tenté de mettre fin à ses jours. Cette convention autorisait l'entrée en Suisse de l'armée de l'Est à condition qu'elle dépose ses armes à la frontière. Le même jour commença aux Verrières, à Sainte-Croix, à Vallorbe, à Ballaigues et dans la Vallée de Joux le défilé tragique d'une armée complètement épuisée, frigorifiée et affamée avec 87'847 officiers, sous-officiers et soldats, 11'800 chevaux, 285 canons et 1'158 véhicules. Ce drame, qui vit les premières interventions de la croix rouge suisse, fondée quatre ans auparavant, provoqua un élan de solidarité sans précédent. Les hommes de l'armée de l'Est furent internés dans 188 communes de Suisse dont beaucoup portent encore la trace du passage des « Bourbaki. »

Ce sentier a été mis sur pied par l'Association Bourbaki Les Verrières dirigée avec enthousiasme par son président, Monsieur Alexis Boillat en collaboration notamment avec « L'Association pour la sauvegarde du Panorama Bourbaki Lucerne ». Le parcours de 5 km, qui commence à la gare des Verrières, permet au travers d'une dizaine de stations de comprendre les événements de ce tragique 1er février. Il est ouvert à tous et praticable facilement en 90 minutes, ouvert à tous fait 5 km.

L'inauguration a débuté par un défilé de la batterie 14 du val de Travers, du drapeau de la SNO avec sa garde, d'un magnifique détachement de la garde impériale de Pontarlier et des drapeaux des sociétés de mémoire et d'anciens combattants du Souvenir français de Franche-Comté. Une émouvante cérémonie à la mémoire des 33 soldats français morts aux Verrières a ensuite eu lieu au pied du monument commémoratif. Elle a été suivie par plusieurs discours, notamment du vice-président du Conseil d'Etat de Neuchâtel, Jean-Nathanaël Karakash, des autorités des Verrières, de l'Ambassadeur de France, du brigadier Daniel Berger et d'un représentant du CICR. La manifestation a ensuite continué par une salve d'honneur de la Batterie 14 suivie par un apéritif fort sympathique.

Nous ne pouvons que vous encourager à aller découvrir la sentier didactique Bourbaki, accessible librement dans la magnifique région des Verrières. <http://www.bourbaki-verrieres.ch/>